Municipalité de Belle-Baie

582, rue Principale, Petit-Rocher, NB E8J 1S5
506-542-2686 | **info@bellebaie.ca**
bellebaie.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET 2027 : UN ÉQUILIBRE ENTRE SERVICES ET INVESTISSEMENTS

Belle-Baie, le 18 novembre 2026 – Le conseil municipal a adopté, le mardi 17 novembre, son budget 2027. Le budget de fonctionnement général s'élèvera à **21 025 022 $**, tandis que celui des services d'eau et d'égout totalisera **4 619 057 $**.

Bien que les taux d'imposition adoptés soient supérieurs à ceux proposés par la province dans le cadre du nouveau mécanisme de stabilisation, ils sont inférieurs aux taux de 2026. Le choix du conseil permet de présenter un budget équilibré et de couvrir les dépenses liées notamment à la construction du nouveau poste de police, à l'implantation du service de transport en commun FlexGo et à la contribution municipale à l'aéroport régional.

Dans les secteurs **Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher et Pointe-Verte**, le taux s'établit à **1,5530 $** par tranche de 100 $ d'évaluation foncière, comparativement à 1,5773 $ en 2026, soit une diminution de **2,43 cents**.

Dans les **secteurs issus des anciens districts de services locaux** (DSL), le taux baissera à **0,8786 $** par tranche de 100 $ au lieu de 0,8900 $, ce qui représente une diminution de **1,14 cent**.

« Nous souhaitions alléger le fardeau fiscal de nos résidents tout en continuant d'offrir des services de qualité. Conscients de l'augmentation des évaluations foncières provinciales, nous avons choisi de réduire les taux d'imposition afin de limiter autant que possible les répercussions sur leur facture de taxes », souligne la mairesse de Belle-Baie, Rachel Boudreau.

Les tarifs des services d'eau et d'égout connaîtront également des ajustements au 1er janvier 2027. Cela s'explique, entre autres, par la majoration de 5 % du coût de l'eau achetée à la Ville de Bathurst, les coûts croissants d'exploitation et d'entretien des infrastructures, ainsi que les investissements à venir pour les travaux à la station de pompage de la rue Jacques, dans le secteur Beresford.

… / 2

Pour le service d’eau, les tarifs annuels seront les suivants :

- Secteur Petit-Rocher : **420 $ par unité**, soit une augmentation de 24 $ par rapport à 2026.
- Secteur Beresford : **660 $ par unité**, soit 60 $ de plus que l’an passé.

En ce qui concerne le service d’égout, le tarif annuel sera de **516 $ par unité**, soit une hausse de 72 $ pour l’ensemble des utilisateurs desservis par le réseau municipal.

Ce budget reflète la volonté du conseil municipal d’assurer une gestion financière responsable tout en maintenant les services et en réalisant les projets nécessaires au développement de Belle-Baie.

– 30 –